



Laplante  
Brodeur  
Lussier INC.

---

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.  
RAPPORT FINANCIER  
AU 31 DÉCEMBRE 2021**

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.  
Sutton (Québec)

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC. tire des produits des cartes de membre, revenus d'admission, hébergement et activités et de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des cartes de membre, revenus d'admission, hébergement et activités et des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020, de l'actif à court terme au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, et des actifs nets aux 1er janvier et 31 décembre 2021 et 2020. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Laplante Brodeur Lussier inc.*

*Pascal Lussier, CPA*

**Par Pascal Lussier, CPA auditeur, CA**

Cowansville, le 2 mai 2022

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**

**RÉSULTATS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

(Audité)

	2021	2020
	\$	\$
<b>PRODUITS (Annexe 1)</b>	<b>610 065</b>	<b>520 725</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	309 881	272 113
Sous-traitants	14 682	9 965
Entretien et réparations	14 017	9 411
Loyer, énergie et télécommunications	10 847	9 151
Fournitures de guérites et d'accueil	10 802	4 832
Honoraires professionnels	8 119	14 935
Fournitures de camping et de refuge	6 276	4 151
Formation	5 390	3 989
Activités et événements	4 750	3 868
Publicité	3 299	2 615
Frais de déplacement	2 327	2 899
Fournitures de sécurité	1 916	1 860
Poste et papeterie	1 733	2 489
Uniformes	1 426	546
Assurances	1 234	662
Frais de représentation	949	410
Taxes, licences et permis	367	683
Location d'infrastructures	-	24 079
Intérêts et frais bancaires	17 809	12 354
	<b>415 824</b>	<b>381 012</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT</b>	<b>194 241</b>	<b>139 713</b>
Amortissement (Annexe 2)	18 770	16 289
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>175 471</b>	<b>123 424</b>

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers



Laplante  
Brodeur  
Lussier INC.

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**  
 (Audité)

	Investi en immobilisations \$	Non affecté \$	2021 \$	2020 \$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	329 821	205 803	<b>535 624</b>	412 200
Excédent des produits sur les charges	(18 770)	194 241	<b>175 471</b>	123 424
Investissement en immobilisations	32 971	(32 971)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	344 022	367 073	<b>711 095</b>	535 624

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Laplante  
Brodeur  
Lussier INC.

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.****BILAN****AU 31 DÉCEMBRE 2021**

(Audité)

	2021	2020
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	133 770	60 764
Compte d'épargne	176 823	176 381
Débiteurs	35 317	24 825
Subventions à recevoir	80 782	2 270
Frais payés d'avance	3 850	-
	<b>430 542</b>	<b>264 240</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)</b>	<b>669 489</b>	<b>573 262</b>
<b>ACTIF INCORPOREL (note 4)</b>	<b>10 605</b>	<b>6 063</b>
	<b>1 110 636</b>	<b>843 565</b>

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers



Laplante  
Brodeur  
Lussier INC.

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**

**BILAN**

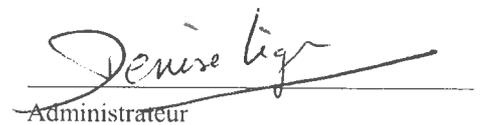
**AU 31 DÉCEMBRE 2021**

(Audité)

	2021	2020
	\$	\$
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Emprunt bancaire (note 5)	17	17
Créditeurs et frais courus	18 087	15 653
Sommes à remettre à l'État	4 269	2 767
Apports reportés	1 096	-
	23 469	18 437
<b>DETTE À LONG TERME (note 6)</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
<b>APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)</b>	<b>336 072</b>	<b>249 504</b>
	399 541	307 941
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	344 022	329 821
Non affecté	367 073	205 803
	711 095	535 624
	<b>1 110 636</b>	<b>843 565</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

  
Administrateur

  
Administrateur

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers

 **Laplante  
Brodeur  
Lussier** INC.

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

(Audité)

	2021	2020
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	175 471	123 424
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	27 025	23 879
Amortissement de l'actif incorporel	3 164	2 598
Amortissement des apports reportés	(11 419)	(10 188)
	194 241	139 713
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 8)	(87 822)	(18 643)
	106 419	121 070
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette du compte d'épargne	(442)	(86 237)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(123 252)	(88 055)
Acquisition d'actif incorporel	(7 706)	-
Apports reçus afférents aux immobilisations corporelles	97 987	10 000
	(33 413)	(164 292)
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt à long terme contracté au cours de l'exercice	-	40 000
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	73 006	(3 222)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	60 764	63 986
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	133 770	60 764

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers



Laplante  
Brodeur  
Lussier INC.

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2021**

(Audité)

**1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

LE PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC. est un organisme sans but lucratif régi en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ses objectifs sont la gestion d'un parc naturel dans le massif des Monts Sutton ainsi que la promotion de la protection et de la conservation de l'environnement.

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Instruments financiers**

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentées qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode et les taux suivants :

	Méthode	Taux
Abri et aménagement de terrain	Dégressif	4 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 DÉCEMBRE 2021**

(Audité)

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)****Actif incorporel**

L'actif incorporel, composé d'un site internet, est présenté à son coût d'origine et est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

**Apports reçus sous forme de services**

Des bénévoles consacrent des heures à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

**Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les cartes de membre, les revenus d'admission, l'hébergement et les autres revenus sont comptabilisés à titre de produits sur une base d'encaissement.

Les revenus de services d'aménagement sont comptabilisés à l'achèvement des travaux, lorsqu'il y a preuve convaincante d'accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Les estimations les plus subjectives concernent la durée de vie des immobilisations corporelles. La direction juge que ses estimations sont appropriées. Cependant, les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2021**

(Audité)

**3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2021			2020
				\$
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>
Abri et aménagement de terrain	813 990	152 846	661 144	564 957
Mobilier et équipement	37 552	30 590	6 962	6 983
Équipement informatique	11 259	9 876	1 383	1 322
	<b>862 801</b>	<b>193 312</b>	<b>669 489</b>	<b>573 262</b>

**4 - ACTIF INCORPOREL**

	2021			2020
				\$
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>
Site internet	24 384	13 779	10 605	6 063

**5 - EMPRUNT BANCAIRE**

La société dispose d'une marge de crédit autorisé de 10 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,50 % (7,95 % au 31 décembre 2021).

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2021**

(Audité)

**6 - DETTE À LONG TERME**

	2021	2020
	\$	\$
Emprunt, dans le cadre du programme d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, garanti par le Gouvernement du Canada, convertible en une subvention de 10 000 \$ si remboursé avant ou à l'échéance, soit le 31 décembre 2023	40 000	40 000

Les remboursements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont estimés aux montants suivants:

2022	2023
\$	\$
-	40 000

**7 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2021	2020
	\$	\$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>249 504</b>	<b>249 692</b>
Apports reçus au cours de l'exercice	97 987	10 000
Amortissement de l'exercice	(11 419)	(10 188)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>336 072</b>	<b>249 504</b>

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constitués d'apports ayant servi à l'acquisition d'aménagement de terrain.

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2021**

(Audité)

**8 - VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT**

	2021	2020
	\$	\$
Débiteurs	(10 492)	(20 283)
Subventions à recevoir	(78 512)	236
Frais payés d'avance	(3 850)	-
Créditeurs et frais courus	2 434	(1 355)
Sommes à remettre à l'État	1 502	2 759
Apports reportés	1 096	-
	<b>(87 822)</b>	<b>(18 643)</b>

**9 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de son emprunt bancaire, de ses créditeurs et frais courus, de ses apports reportés, de sa dette à long terme et de ses apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé au risque de crédit par ses débiteurs, car il consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La société est principalement exposée au risque de taux d'intérêt.

**Risque de taux d'intérêts**

Le risque de taux d'intérêts est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêts par son emprunt bancaire qui porte intérêts à taux variable et assujetti l'organisme à un risque de flux de trésorerie.

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2021**

(Audité)

---

**10 - OPÉRATION NON MONÉTAIRE**

Au cours de l'exercice, une entente a été conclue avec Ski Sutton. Ce dernier accorde le droit de passage sur les sentiers passant sur ses terrains du secteur Ouest. En contrepartie, l'organisme a mis à la disposition de Ski Sutton des billets d'accès quotidiens pour la période du 8 juin 2021 au 31 octobre 2021. Le contrat est renouvelable à compter du 8 juin 2022. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de cet échange de services, celui-ci n'est pas comptabilisé dans les états financiers.

**PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON INC.**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

(Audité)

	2021	2020
	\$	\$
<b>Annexe 1 - PRODUITS</b>		
Cartes de membre, revenus d'admission, hébergement et activités	540 705	463 562
Subventions de fonctionnement		
Ville de Sutton	14 400	14 400
Emploi Étudiant	16 675	12 867
ECO Canada	19 700	4 770
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	-	2 000
Subventions pour projet « Jeunes Natures »		
Corridor Appalachien	-	2 667
Yamaska Valley Optimist Club	-	2 000
Subventions pour programme des emplois verts		
Association Canadienne des Parcs et Loisirs	4 922	-
Subventions pour projet « Alliance Nature Aînés »		
Emploi et Développement social Canada	3 904	-
Subventions salariales COVID-19	2 664	8 380
Subventions autres	1 000	3 500
Dons	5 644	6 150
Intérêts	451	429
	<b>610 065</b>	<b>520 725</b>
<b>Annexe 2 - AMORTISSEMENT</b>		
Amortissement de l'abri et de l'aménagement de terrain	24 917	21 731
Amortissement du site internet	3 164	2 598
Amortissement du mobilier et de l'équipement	1 578	1 581
Amortissement de l'équipement informatique	530	567
Amortissement des apports reportés (note 7)	(11 419)	(10 188)
	<b>18 770</b>	<b>16 289</b>